

Articles

Enlèvement international d'enfants : premières expériences avec la LF-EEA



Anna Claudia Alfieri, MLaw, collaboratrice juridique à l'Office fédéral de la justice, Autorité centrale en matière d'enlèvement international d'enfants, Berne¹

Mots clefs : Enlèvement international d'enfants, LF-EEA.

Stichwörter: Internationale Kindesentführung, BG-KKE.

I. La LF-EEA

Pendant 25 ans, la Suisse a traité les cas d'enlèvement international d'enfants sous la CLaH 80² et la CE 80³ sans disposer d'une loi d'application ; la Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants et sur la mise en œuvre des conventions de La Haye sur la...

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner →

Acheter →

Login